

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réhabilitation de chaussée sur l'A35, secteur « Elsau »

Cet été 2016, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est) procédera à d'importants travaux de réhabilitation de chaussée sur l'A35 (rocade ouest de Strasbourg), sur le tronçon du secteur dit « de l'Elsau ». Ce chantier est sensible, étant donné sa localisation, en traversée centrale de Strasbourg, où l'autoroute supporte un trafic conséquent.

À partir du 18 juillet et jusqu'au 26 août, des modifications temporaires des voies de l'autoroute A35 et de certaines bretelles pourront induire une gêne importante à l'usager :

Dans le sens Nord vers le Sud (Paris → Colmar) :

En amont du chantier, les voies de circulation seront progressivement rabattues et, au niveau du chantier, la circulation sera reportée sur deux voies de largeurs réduites de la façon suivante :

- une voie basculée sur la chaussée opposée (sens sud/nord), interdite aux poids-lourds
- une voie déviée sur l'échangeur RN4

Les sorties vers A351 Saverne et RN4 Kehl resteront possibles durant toute la durée des travaux.

Dans le sens Sud vers le Nord (Colmar → Paris) :

Le nombre de voies de circulation sera maintenu, mais celles-ci feront l'objet de rabattements anticipés et de réductions de largeurs pouvant induire des ralentissements.

La vitesse sera réduite à 70 km/h sur le tronçon situé entre le virage de Cronembourg et la prison de l'Elsau, et jusqu'à 50 km/h dans les zones sensibles.

Plusieurs bretelles d'insertion sur l'A35 en direction de Colmar seront fermées :

- insertion depuis RN4 Kehl / Étoile : du 28 juillet au 12 août
- insertion depuis A351 Saverne / Wolfisheim : du 28 juillet au 12 août
- insertion depuis la route de Schirmeck : du 28 juillet au 12 août
- insertion depuis le quartier Elsau : du 31 juillet au 12 août

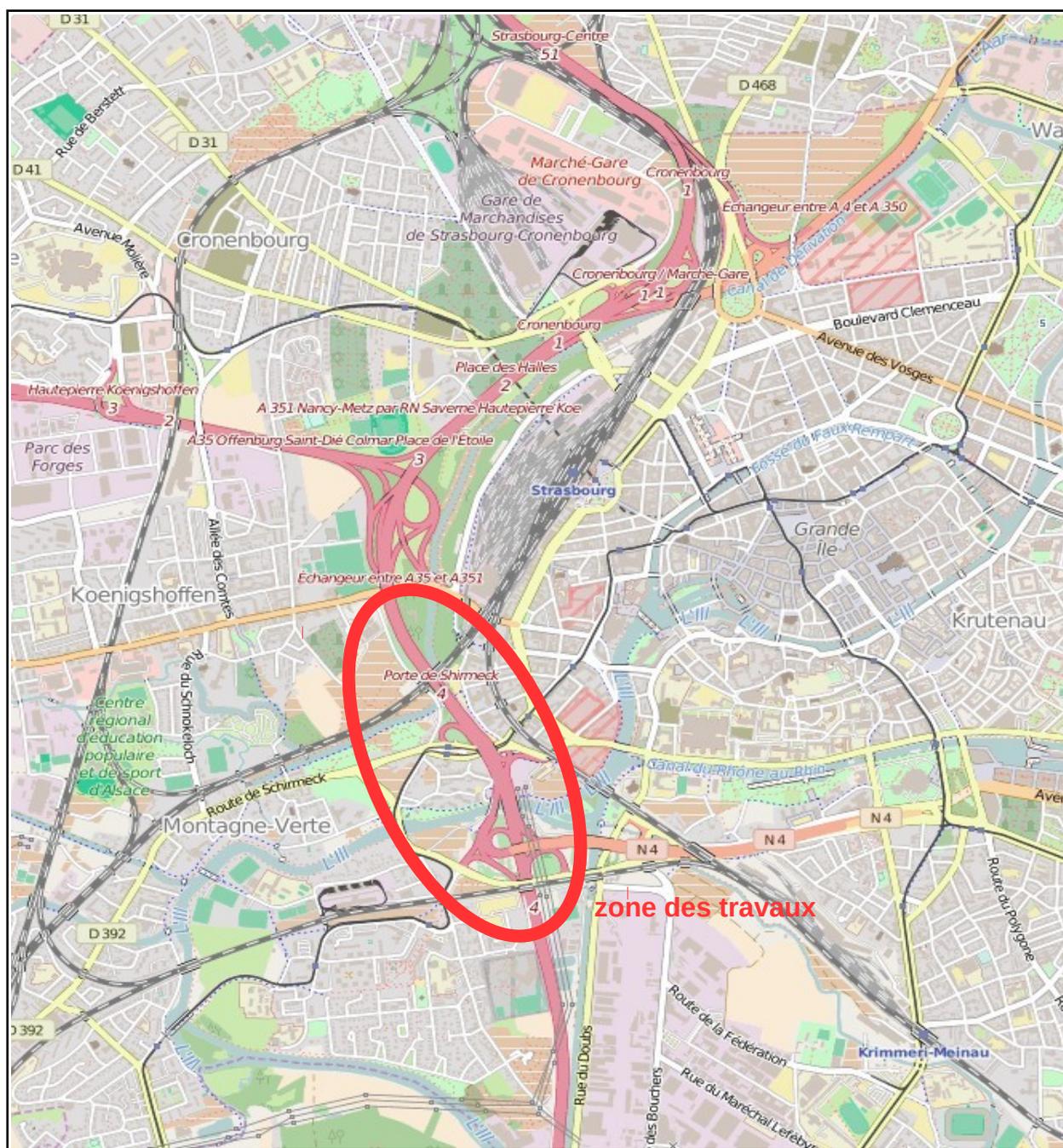
Des déviations et itinéraires conseillés seront proposés.

Consciente des désagréments liés à ces chantiers, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les déviations.

Contact presse
Suzanne TSCHAEGLÉ
03 83 50 96 37 – 06 19 18 05 57

I – Objet et description des travaux

Dans le cadre de son programme d'entretien annuel des chaussées et des ouvrages d'art, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est va procéder à des travaux de réhabilitation de la structure de chaussée de l'A35, dans sa traversée de Strasbourg, entre le franchissement de la voie ferrée Strasbourg → Bâle et la prison de l'Elsau, dans le sens Nord vers Sud.



Sur cette section, la structure de chaussée date de 1970. Des travaux de renouvellement de la couche de roulement ont été régulièrement entrepris (dont les derniers en 2010), mais les trafics très élevés (jusqu'à 80 000 véhicules par jour) et la proportion importante de poids-lourds (12%) occasionnent des dégradations en profondeur. Ce vieillissement progressif met en péril la capacité de la chaussée à supporter un tel trafic et le renouvellement de la seule couche de roulement ne suffit plus.

Il est ainsi impératif que les travaux de renforcement soient entrepris sur cette section avant la rupture de la chaussée, où des travaux en urgence seraient particulièrement complexes à organiser.

Pour cette raison, la DIR Est engage des travaux de régénération de la chaussée en profondeur, sur des épaisseurs pouvant atteindre jusqu'à 30 cm. Ces travaux sont planifiés sur la période estivale, de façon à réduire autant que possible la gêne pour l'utilisateur et pour l'activité économique de l'agglomération de Strasbourg. En effet, chaque année, les comptages de trafic mettent en évidence une baisse moyenne de la fréquentation d'environ 20 % pendant la période de mi-juillet à fin août.



La DIR Est profitera de la neutralisation de la zone de chantier pour renouveler les joints de chaussée des deux ouvrages de franchissement de la route de Schirmeck et de l'III, dont le vieillissement demande également des travaux de remise à neuf.



Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

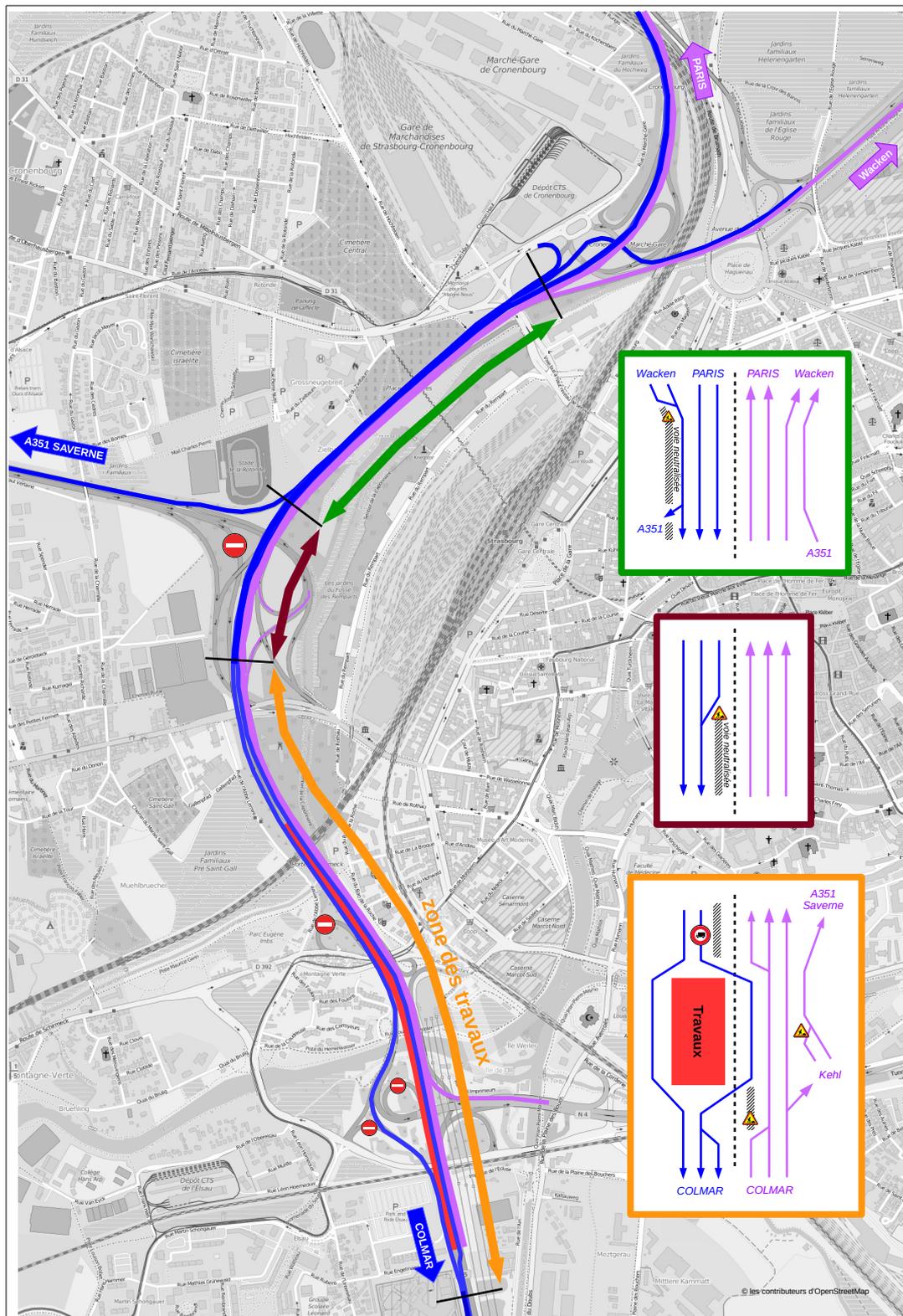
- travaux préparatoires, non perturbants pour l'utilisateur : du 4 au 13 juillet
- période de mise en place des balisages temporaires : du 18 au 31 juillet
- travaux de chaussée et ouvrages d'art du 1^{er} au 12 août
- période de dépose des balisages temporaires : du 12 au 26 août

II – Principes de circulation pendant les travaux

La nature des travaux impose une interruption totale de la circulation sur la chaussée nord/sud. La DIR Est s'attache toutefois à conserver deux voies de circulation dans chaque sens. Le trafic du sens nord/sud sera ainsi reporté de la façon suivante :

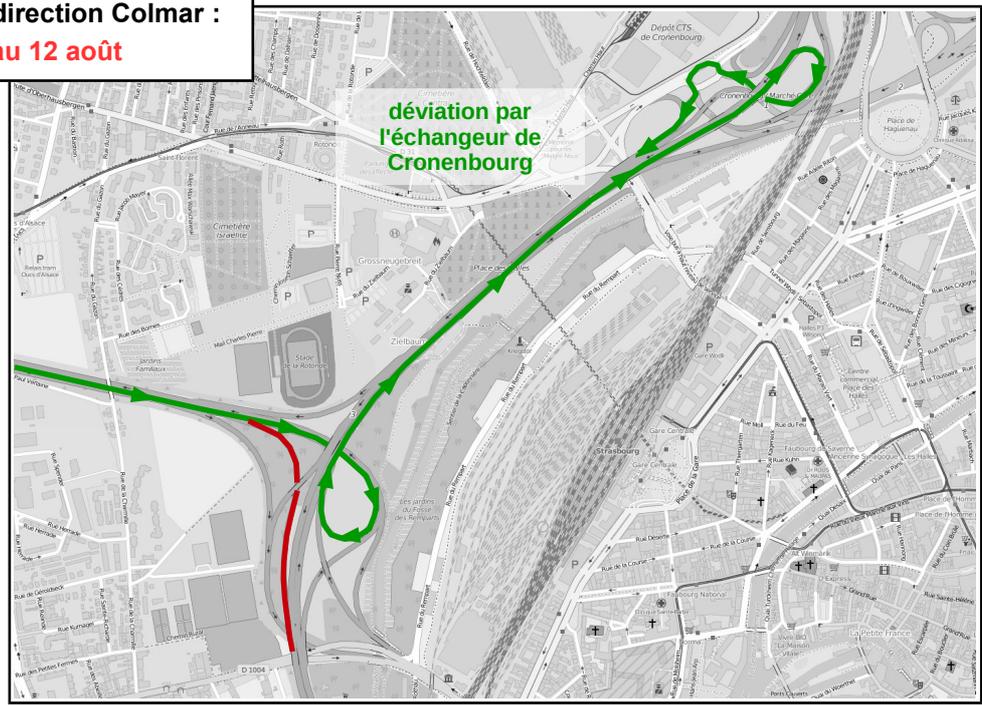
- une voie basculée sur la chaussée opposée (sens sud/nord), interdite aux poids-lourds
- une voie déviée sur l'échangeur RN4

Les principes de circulation sont illustrés sur le schéma de principe suivant :

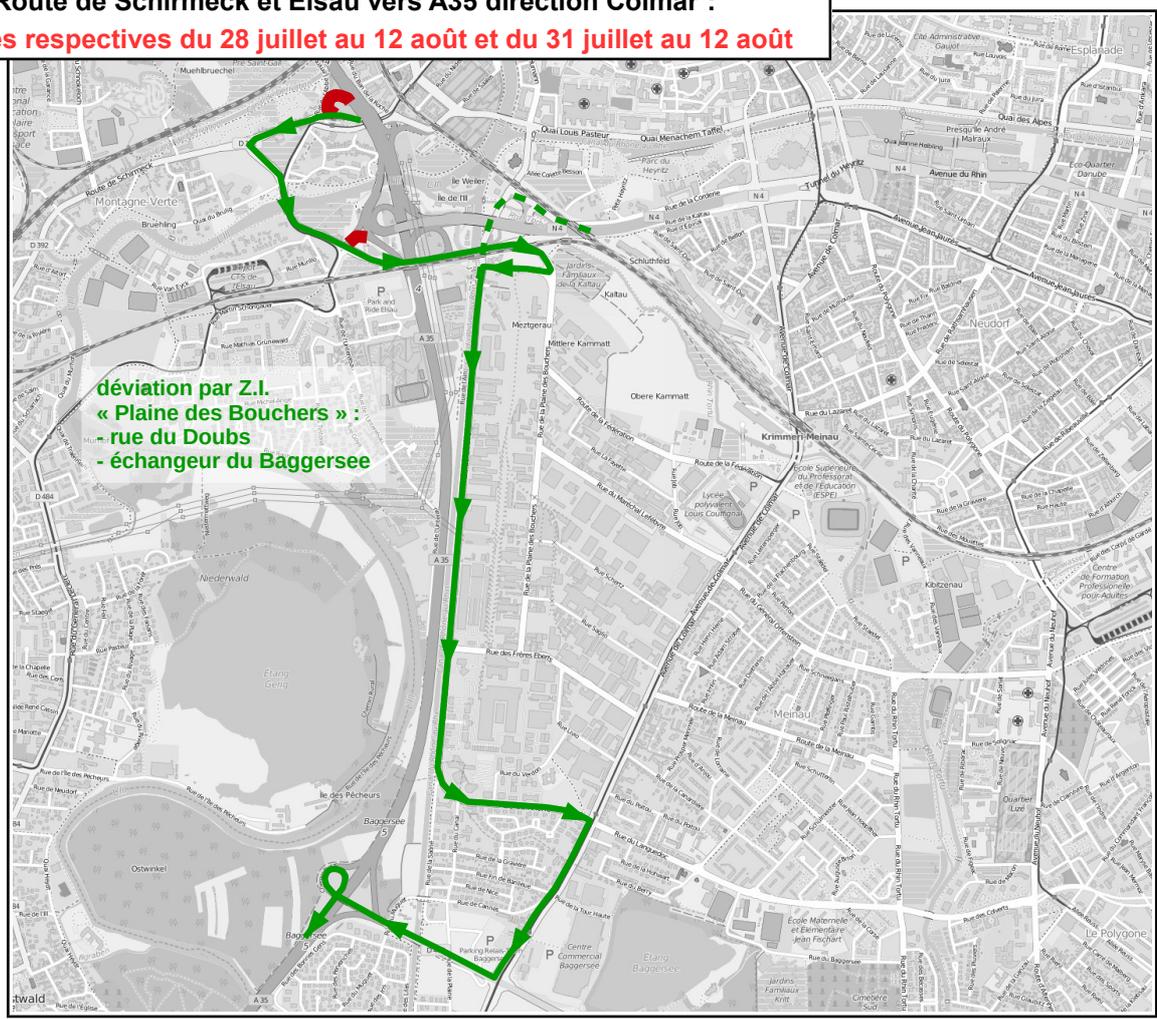


Pour des raisons de sécurité, certaines bretelles d'insertion situées dans les zones de travaux ou dans les zones de rabattement de voies seront fermées à la circulation. Des itinéraires de déviation seront proposés, ainsi qu'un fléchage d'itinéraires conseillés.

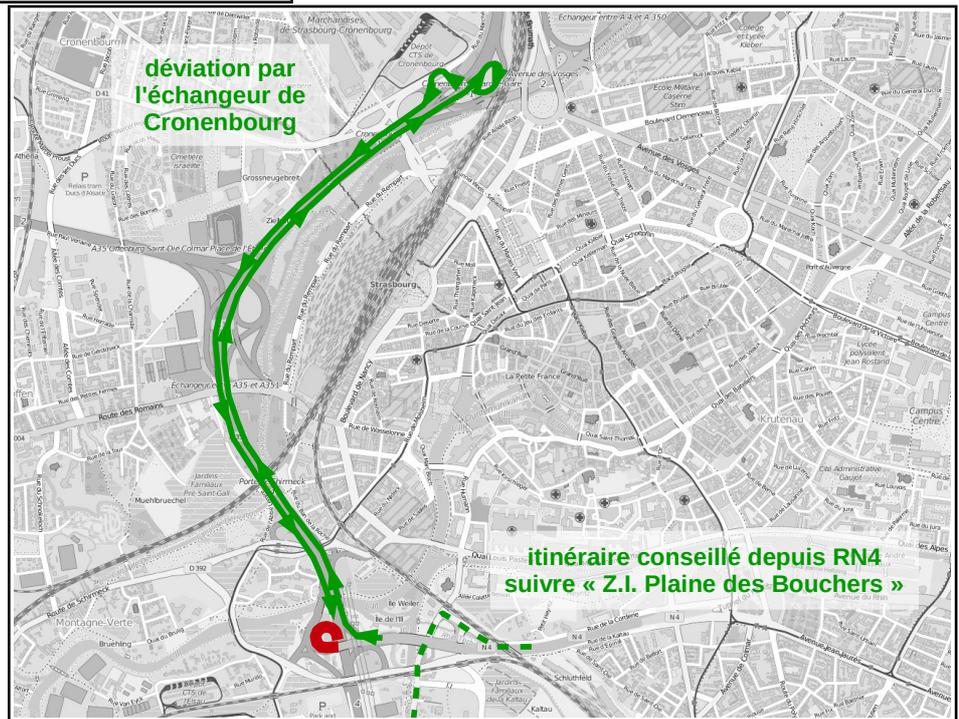
Bretelle A351 vers A35 direction Colmar :
Fermeture du 28 juillet au 12 août



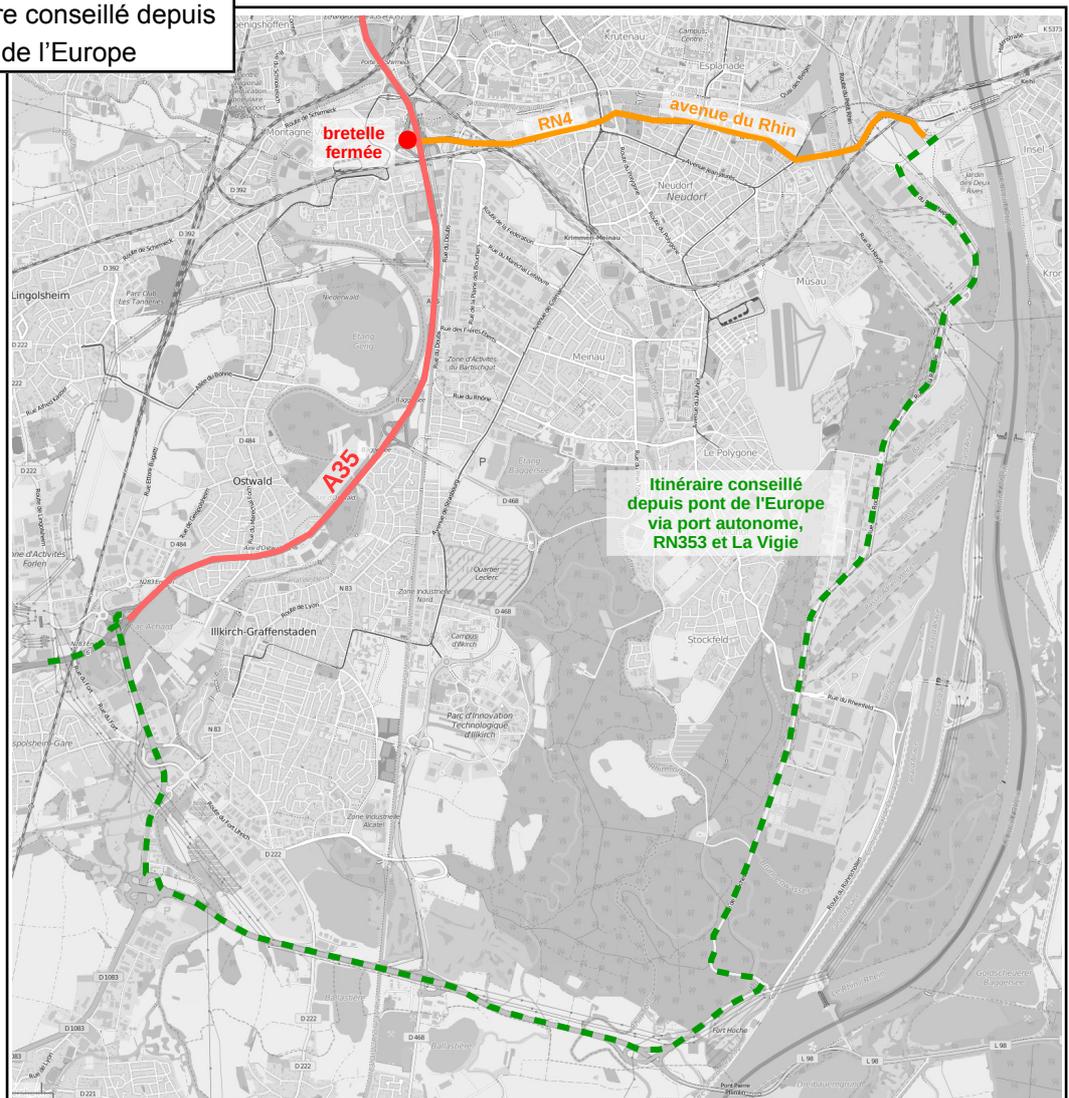
Bretelles Route de Schirmeck et Elsau vers A35 direction Colmar :
Fermetures respectives du 28 juillet au 12 août et du 31 juillet au 12 août



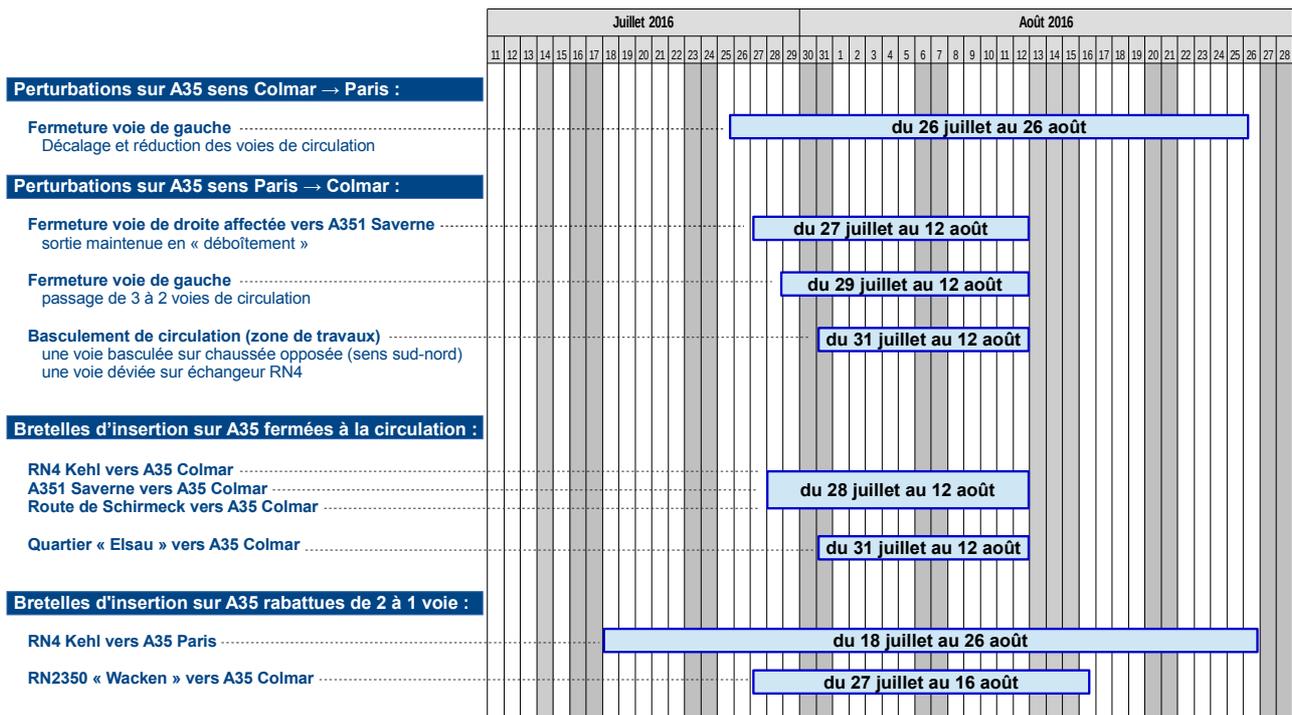
Bretelle RN4 Kehl vers A35 direction Colmar :
Fermeture du 28 juillet au 12 août



Itinéraire conseillé depuis le pont de l'Europe



III – Planning des perturbations



D'IMPORTANTES CONGESTIONS SONT À PRÉVOIR :

- à partir du 26 juillet dans le sens Colmar → Paris
- à partir du 29 juillet dans le sens Paris → Colmar

La vitesse sera réduite à 70 km/h et jusqu'à 50 km/h dans les zones sensibles.

En cas d'incident ou d'accident, un délestage conseillé par l'Allemagne pourra, le cas échéant, être mis en place par la DIR Est :

Délestage conseillé par l'Allemagne
Entlastung über Deutschland empfohlen



